Zeitschrift: Verhandlungen der Allgemeinen Schweizerischen Gesellschaft für die

Gesammten Naturwissenschaften = Actes de la Société Helvétique des Sciences Naturelles = Atti della Società Elvetica di Science Naturali

Herausgeber: Allgemeine Schweizerische Gesellschaft für die Gesammten

Naturwissenschaften

**Band:** 14 (1828)

Vereinsnachrichten: Rapport fait à la Société par le Secrétariat-général d'agriculture

Autor: Manuel

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF: 29.11.2025** 

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

## I.

# RAPPORT

FAIT A LA SOCIÉTÉ PAR LE SECRÉTARIAT-GÉNÉRAL D'AGRICULTURE.

(Voyez Séance du 28 Juillet.)

Le Comité central pour la section d'agriculture, nouvellement nommé par la Société économique de Berne, ensuite du désir et de la demande qui lui en a été faite de la part de la Société Helvétique des Sciences Naturelles, étant chargé de recueillir les mémoires relatifs à l'agriculture qui lui seront remis pour être présentés à cette Société, et d'en rendre compte aux assemblées annuelles, doit maintenant faire son premier rapport sur les ouvrages qui lui sont parvenus jusqu'à présent, et qui sont destinés par leurs auteurs a être mis sous les yeux de la Société.

La nomination des membres appelés à former ce Comité, n'ayant pu être faite qu'après une correspondance préliminaire entre la Société Helvétique, soit son Comité central siégeant à Zurich, et la Société économique, la circulaire par laquelle les membres de la Société Helvétique en ont dû être avisés, n'a pu être expédiée assez tôt, et il n'a pu être accordé pour cette année qu'un terme assez court pour l'envoi des mémoires à examiner et à être présentés à la Société assemblée, ce qui, probablement, a diminué le nombre de ceux dont nous avons occasion de vous entretenir.

Nous avons avant tout à faire mention d'un don précieux fait à notre Comité de la part de la Classe d'agriculture de la Société des arts du Canton de Genève, en nous envoyant un exemplaire du Bulletin mensuel que cette Classe, instituée en 1820, fait publier, depuis 1823, des programmes des prix qu'elle a proposés et distribués, des rapports annuels de ses Présidents, et de plusieurs autres pièces imprimées par ses soins. Toutes ces pièces sont sans doute déjà généralement connues, ce qui nous dispense d'en faire un rapport circonstancié et détaillé. Toutes font preuve du zèle actif de cette Classe, et de l'attention qu'elle a vouée à tout ce qui concerne l'économie rurale et l'agriculture, et combien elle s'est appliquée à en procurer l'amélioration, en encourageant les cultivateurs par des distributions de primes et par l'instruction portant ses vues sur tous les objets de son ressort.

Les soins à donner à la culture des terres, l'amélioration de la charrue, l'emploi des engrais, la conservation
des grains, l'établissement d'une machine à battre le blé,
la culture des vignes, leur perfectionnement moyennant
la greffe, les associations pour en examiner les travaux,
la multiplication des pommes de terre, leur emploi pour
la nourriture des bestiaux, une nouvelle manière de les
fumer moyennant les bâles de blé, leur distillation, la
culture du colsat et des plantes oléagineuses, l'amélioration des différens animaux utiles à l'agriculture, l'encouragement pour l'éducation des moutons à laine fine,
l'introduction des chèvres à longs poils du Thibet, les soins
pour la multiplication des fontaines, la meilleure méthode
des beaux à ferme, l'établissement d'associations pour
vendre du lait dans les villes, le meilleur parti à tirer

des communaux bois ou pâturages indivis, l'indication et la description de procédés d'industrie manufacturière pour la campagne, la confection de cartes détaillées de toutes les communes, l'annonce d'un cours d'hygienne vétérinaire donné par Mr. Favre d'Evires; tels sont principalement les objets auxquels la classe d'agriculture de la Société des Arts de Genève a voué ses soins et ses recherches pour l'avancement du bien-être des agricultures et gens de la campagne.

Il serait fort à désirer que les autres Sociétés de nos Cantons Suisses, soit celles dont l'agriculture est l'objet principal, soit celles qui ne s'en occupent que subsidiairement, voulussent de même nous faire part de leurs travaux et recherches non moins utiles et intéressans, et tout aussi propres à contribuer à l'avancement des connaissances relatives à la pratique de cet art, dont dépend essentiellement le bien-être et le bonheur de notre patrie. Nous sollicitons la Société générale de les y inviter. Le tableau général qui pourrait être établi de ces recherches particulières, tendantes vers le même but, de ce que chacune d'elles a pu produire, et leur comparaison réciproque, servirait à former une masse de connaissances d'autant plus précieuses, qu'elle se trouverait fondée sur des expériences multipliées et diverses.

Dans ce but et pour y contribuer aussi de notre part, nous tâcherons de donner ici un aperçu de ce qui a occupé notre Société économique de Berne, depuis qu'elle est rentrée en activité en l'année 1823, et de ce qu'elle a recueilli dès-lors.

Un programme imprimé, qui présente un tableau systématique des divers objets dont il peut être fait mention dans la description topographique et économique d'un district particulier ou d'une commune quelconque, a engagé plusieurs personnes à travailler sur le plan proposé, et les descriptions topographiques et économiques, très-bien faites, de 7 différentes communes de notre Canton, ont été envoyées à la Société et en ont obtenu les prix mérités.

Il a été présenté et remis à la Société, de la part de Mr. Helg, de Delémont, contrôleur du cadastre des bailliages du Jura, une copie, précieuse par sa belle exécution calligraphique, de cet ouvrage très-intéressant, fait par ordre du Gouvernement, sous la direction des Officiers supérieurs, et confectionné avec tous les soins et toute l'exactitude possibles, présentant le tableau statistique de la population, des possessions rurales par distinction de leur espèce et valeur, ainsi que le dénombrement des bestiaux de chaque commune, accompagné d'une description du genre et de l'état de culture de chaque bailliage.

Mr. le Ministre Moree, Pasteur à Corgémont, a présenté à la Société un mémoire très-bien fait sur la fabrication de divers fromages au pays d'Erguel dans le Jura, ainsi qu'un autre mémoire sur les forêts des bailliages du Jura.

Un prix ayant été proposé pour la meilleure description des diverses races bovines de notre Canton, indiquant leur produit en lait, la qualité des cuirs, celle des bêtes, relativement à l'engraissage, à leur usage pour le travail, et les moyens de leur amélioration, divers mémoires ont été présentés, dont deux ont été couronnés et publiés par l'impression.

Quelques mémoires sur la manière de traiter les accidens de météorisation du bétail, ont de même été présentés à la Société, qui a fait faire aussi, pour être distribués, une certaine quantité de ces instrumens anglais, à boyau de cuir, servant à en prévenir les suites.

Ensuite d'une description très-détaillée de la fabrication du fromage dit Parmesan, faite par une personne connaissant par pratique ce genre de travail, que la Société avait envoyée sur les lieux, il a été confectionné plusieurs pièces de fromage, suivant la méthode indiquée, et moyennant les instrumens faits sur les dessins et les modèles apportés. Il paraît, à en juger d'après ces pièces qui ne sont pas encore au point de maturité requis, auquel ce genre de fromage ne parvient qu'au bout de 18 ou 20 mois, qu'on peut espérer de réussir dans cette entreprise, aux frais de laquelle le Gouvernement a pourvu par une somme considérable, accordée à la Société, et qu'il en pourra résulter, à côté des fromages ordinaires de notre pays, une nouvelle branche industrielle pour le débit et l'exportation de nos produits.

Mr. Kasthofer a communiqué à la Société ses rapports sur l'acclimatation et le produit, soit en poils, soit par rapport au lait des chèvres du Thibet, dont le Gouvernement avait fait l'acquisition, et qui, après avoir été mises pendant quelque temps sous sa direction, lui ont été ensuite laissées en propriété.

La Société a aussi reçu de lui un mémoire sur les moyens d'améliorer la race de nos chèvres indigènes, et de prévenir leurs dégats, et Mr. le Pasteur Morel a envoyé des échantillons de poils fins, pris sur des chèvres inaigènes du Jura.

La Société a reçu, de la part de Mr. Escher de Berg, de Zurich, la traduction de l'anglais, par lui faite, des lettres écrites de Mr. BRYD, sur la méthode pratiquée en Ecosse, d'améliorer les terres au moyen de l'argile brûlée dans des fours d'une construction particulière.

Mr. n'Erlach, de Hindelbank, a remis à la Société le rapport sur un essai comparatif de diverses charrues, fait en présence de quelques membres de la Société et d'autres connaisseurs en agriculture.

Mr. le Docteur Samuel Brunner a proposé d'établir des primes pour la culture du pinus cembra (pin alviez, arole). Sa proposition ayant été remise au Département des forêts du Canton, il a été trouvé que la réussite des essais de culture de cet arbre, ne pouvant être connue et jugée qu'après un certain laps de temps, on ne pouvait déterminer des primes si long-temps d'avance.

Mr. TRACHSEL, Médecin à Rueggisberg, a remis à la Société une liste non encore terminée des plantes tant utiles que nuisibles, qui se trouvent communément dans nos prés et champs.

Le plan et les statuts d'une Société d'assurance mutuelle contre la grêle, ont été proposés et projetés par la Société économique, et approuvés par notre Gouvernement. Cette institution a été mise en activité par un Comité particulier établi à cet effet, et un grand nombre d'autres Cantons y ont déjà part.

Conformément au désir manisesté à la Société économique par le Département des Finances, il a été établi, ensuite d'une correspondance avec MM. les Bailliss respectifs, des Sociétés particulières pour l'avancement de l'agriculture dans les cinq bailliages du Jura, lesquelles seront assiliées et devront correspondre avec la Société économique. L'établissement d'une Société particulière d'agriculture dans le bailliage de Cerlier, est parvenu à notre connaissance par une lettre de Mr. Stauffer, son Secrétaire, qui a envoyé à la Société economique quelques observations sur diverses matières agricoles, comme sur les engrais à employer pour les vignes, sur la distillation du marc de raisins, sur l'emploi utile pour engrais des chenevotes de chanvre et de lin, sur la culture des asperges et sur la trop grande division des terres dans ces contrées.

Différens prix, outre ceux dont il a été fait mention, ont été décernés par la Société économique; savoir: un prix pour un traité sur l'état et l'histoire de la tannerie dans notre Canton, les causes de sa décadence actuelle et les moyens de la relever. Trois différens mémoires sont entrés en concurrence, à aucun desquels le prix n'a pu être adjugé, quoique l'un de ces mémoires eût pu être approuvé sous plusieurs égards, s'il avait répondu à toutes les conditions prescrites pour pouvoir l'obtenir.

Un autre prix proposé sur la question: Quel est l'état de l'économie de nos Alpes dans les différentes parties de notre Canton? et quelles sont les améliorations dont elle serait susceptible? n'a de même produit aucun mémoire satisfaisant.

La concurrence est maintenant ouverte sur quelques autres sujets de prix, pour lesquels le terme prescrit pour l'envoi des mémoires n'est pas encore révolu, savoir:

L'un sur la question: « Quelle proportion y a-t-il « entre l'étendue et le rapport de nos bois et forêts, et « celle des autres genres de terres? La quantité des « bois, leur exploitation et leur culture, doit-elle être « plus particulièrement favorisée ou non, à raison des

« autres cultures? Et quels sont les principes à suivre

« à cet égard, relativement aux forêts appartenantes à

« l'Etat, à celles des communes et des particuliers? »

Un autre prix est aussi proposé sur la question: « Quelle

« nouvelle branche de fabrication pourrait-on introduire

« avec avantage et succès parmi le peuple dans notre

« Canton, ou dans quelqu'une de ses parties; et quels

« seraient les moyens d'y parvenir? »

Item un troisième prix sur la question: « Par quel « moyen les chèvres, dont le pâturage dans les bois, « dans les possessions particulières et dans les monta- « gnes alpines, est si pernicieux, pourraient-elles être « nourries et entretenues, soit dans des étables, soit « dans des enclos? »

La Société économique s'est aussi occupée des moyens d'introduire la fabrication des différentes espèces de tressages de paille. Un Comité a été chargé de prendre des mesures à cet égard.

Plusieurs écrits sur les causes de la pauvreté du peuple ont été envoyés à la Société.

Mr. Kasthofer lui a remis un mémoire sur l'établissement et l'organisation de colonies de pauvres dans nos montagnes.

Mr. Stahli a fait un rapport intéressant sur la fondation et les travaux d'une Société de bienfaisance dans la ville de Berthoud.

Et Mr. le Procureur Gudel, de Soumiswald, a présenté quelques considérations générales sur les causes de la décadence du bien-être de notre pays, et sur les moyens d'y remédier.

Le tableau que nous venons de tracer des derniers

travaux d'une Société existante depuis 70 ans, qui, dès sa fondation, a contribué avec succès aux progrès des connaissances économiques, pourra prouver qu'elle s'applique encore aujourd'hui à suivre l'exemple et la route que lui ont tracée ses prédécesseurs.

Il est en outre à remarquer que notre Gouvernement ayant voué un intérêt particulier à l'amélioration des races de nos bestiaux, destine une somme considérable à des prix qui sont distribués annuellement par le Département de l'économie rurale du Canton, pour les meilleurs chevaux et taureaux élevés dans le Canton.

Et le Conseil de commerce, dans le but de relever la fabrication des toiles de lin, distribue des prix pour la culture du lin et celle du chanvre.

Il nous reste maintenant à rendre compte d'un mémoire de Mr. Monod-Puerary, de Genève, dont il nous a envoyé le brouillard, qui, par le manque du temps nécessaire, n'a pu être mis au net. Un extrait plus ou moins complet et textuel en a déjà été inséré au Bulletin imprimé de la Classe d'agriculture de la Société des Arts de Genève, de l'an 1823, Numéros 14, 16 et 17, aux pages 25, 62 et 69. Mais Mr. Monop a ajouté depuis à son brouillard plusieurs additions extensives et explicatives de son ouvrage précédent. Ce mémoire traite des engrais. L'auteur y expose la nécessité de bien fumer les terres; il examine la question: « S'il convient d'employer « les fumiers frais, ou seulement lorsqu'ils sont très-con-« sommés? » Il cite à cet égard les opinions des auteurs les plus célèbres; il pose en fait que l'art de bien fumer les terres doit s'éclairer au flambeau de la chimie. La dénomination d'engrais n'exprimant qu'imparfaitement la

puissance des diverses substances employées à amender le sol et favoriser la végétation, il voudrait substituer une autre dénomination. Après avoir exposé les différentes manières dont les engrais, selon les auteurs, agissent sur le sol, il les avait distribués d'abord en 4 classes, dans ses additions au brouillard il en propose maintenant 7 classes.

Dont la première comprendrait les engrais végétaux purs.

La seconde les engrais vegeto-minéraux, lorsqu'il y a mélange de terre, chaux, etc.

La troisième les minéraux purs, la chaux, le gyps, la marne, la craie, les terres, les vases, les sels; il range dans cette classe l'écobuage.

La quatrième les animaux et substances animales.

La cinquième les végétaux-animaux résultant du mélange des excrémens avec les litières.

La sixième les engrais végétaux-animales-minéraux, tels que les boues, balayures des rues.

La septième les engrais liquides.

Il parcourt les différentes espèces d'engrais appartenant à chacune de ces classes, indique leur nature, qualité, leur effet, la manière de les employer utilement, en appuyant toujours son opinion de celle des auteurs célèbres qui en ont traité.

Le Comité pense que cet ouvrage de Mr. Monod, qui embrasse tout ce qui concerne la matière qu'il traite, et réunit ce qui se trouve répandu dans ceux des divers auteurs agricoles ou autres les plus estimés, de Davy, Hassenfratz, Young, Crud, Maurice, Schwertz, Thaer, etc., pourra être très-utile aux cultivateurs qui

désirent de connaître les vrais principes et les règles et bonnes méthodes à suivre, pour amender et fructifier les terres, et en procurer le meilleur rapport.

Mr. Monod-Puerary a envoyé, en outre, pour être présentés à la Société, trois autres petits memoires sur des objets intéressans, concernant l'économie rurale et l'agriculture, dont nous avons de même à rendre compte.

Le premier, déjà aussi inséré au Bulletin de la Classe agricole de la Société des Arts de Genève, année 1<sup>re</sup>., N°. 11, page 173, traite des ruches d'abeilles et des récoltes de cire et de miel; d'après l'observation que les abeilles font constamment leur provision vers le milieu ou la fin de Juin, et vers la fin de Septembre ou au commencement d'Octobre, il conseille, pour avoir le meilleur miel, de l'extraire du 15 Juin aux premiers jours de Juillet.

Par un autre mémoire, Mr. Monod conseille de laisser entre les sillons du semoir un espace plus considérable, qui puisse permettre de faire, entre les lignes, d'autres semis; il pose en fait que, par ce procédé, on économise beaucoup de semence, et qu'on obtient plus de paille; il cite à cet égard des expériences qu'il a faites.

Son troisième mémoire concerne une méthode de cultiver les pommes de terre dans les lieux marécageux, en les déposant sur le sol, et non dans le sol; il assure que par ce procédé il a obtenu de très-bonnes récoltes, même dans des terres légères, et que les terres les plus humides et stériles sont bientôt amendées, et même assez desséchées pour pouvoir y introduire la luzerne.

Il doit être maintenant soumis à la décision de la Société, sur l'envoi des mémoires de Mr. Monod, au Comité central de Zurich, pour délibérer sur leur impression.

Le Comité se trouvera très-flatté, si, par ce premier essai d'un rapport à faire à la Société Helvétique, il a pu atteindre le but qu'elle s'est proposé, et répondre à la confiance dont il a été honoré.

MANUEL, Président du Comité central d'agriculture.

## H.

## NOTE

SUR LES BAINS DE VAPEURS DE L'HOSPICE CANTONAL A LAUSANNE,

LUE PAR M. LE DOCTEUR PERRET.

L'amélioration dans les soins que réclament les malades pauvres, et par conséquent le perfectionnement des hôpitaux, sont un des effets remarquables de l'esprit de philantropie qui caractérise notre siècle. Cet esprit, qui préside à la création et à l'administration des institutions charitables de ce Canton, vient de se faire remarquer d'une manière bien satisfaisante dans les améliorations qui, depuis deux ans, ont été opérées dans l'Hospice Cantonal. A peine la translation des détenus dans une maison de force, en rapport avec les besoins moraux des criminels et avec la sûreté que la société réclame contr'eux, à peine, dis-je, cette translation a-t-elle eu